Bureaux a PARIS.

La tragédie de Maretz La jeune Polonaise a succombé

La jeune Polonaise a succembé à ses blessures

Nous avons releté dans notre journal d'hier, le drame passionnel qui s'était déronié dens une ferme du bamean d'Avelu, dépendant de Maretz. Parce qu'elle refusait de l'écotier, un jeune bomme, Alois Degyn, 21 ans, originaire d'Ausseghen (Belgique) evait tiré deux coups de revolver: seur une Poloneise, Popleluck Browisks, originaire de Jorosiaw (Pelogne) qui servait dena la même ferme que liquis retournant son erme contre lui, le meurirler s'était logé deux balles dens l'a téte.

Les deux vletimes, qui es trouvaient dans

Les deux victimes, qui ee trouvaient dans le come, avaient été transportées dans leprés-midi de mercredi à l'bôpital Ssint-Julien, de Cambral, La jeune Polonsise est décède mer-credi à 20 heures, sans avoir repris connais-

Quant eu meurteier, il a subi dans la soirée, l'opération du tréban. Son étet reste très gra-ve, mais cependant on ne désespère pes de le seuver.

L'or au service de la science

M. Edeuard de ROTSCHILD

Le mystère

d'Haubourdin

Une nièce du vieux batelier

s'appelle bien "Eugénie"

On eait que le vieux marinier Isidore Ven-hove, trouvé ligotté et noyé dar a le » Vieux Canal » d'Haubourdin, evait quitté l'asile des Petites Eœurs, rue Saint-Saiveur, à L'ille où il était boepitalisé, après avoir recu une lettre de Saint-Denis, signée » Eugénie Van-hova », une de ses nièces, aveil il dit.

Des parents du vieillard décédé aveient de

Des parents du vielliard decède aveient de-claré ne pas connaître de nièce au vieux Venhove répondant à ce nom on se deman-dat donc, si la signature d'était pas apocry-phe, ou el la lettre portant ce noin, n'avait-pas constitué un piège, pour atticor le vieti-lard. Les recherches faites jusqu'à présent pour retrouver la nièce en question sont res-tices infructueuses.

Néanmoins, M. Glorian, juge d'instruction, a pu établir qu'une filta d'un des frères du diapar, nommé Gervals, perte bien le nem d'Eugénie.

d'Eugènie.

Il s'agit maintenat de la retrouver, ponr savoir el elle est bien l'auteur de le lettra de rappel.

Tout porte cependant à croire que la lettre de Sa'i-t-Denis émanait bien d'elle.

Le mystère da la missive, cause du départ de l'Asile du vieux bateller, ne tardereit dena plus à être éclairei.

De nouvelles inculpations? D'ant a part, M. Glorian, juge d'instruction, a laterroge bler le femme Catteau, née Descampe, et Demerca, deux des Inculpés du vol eu préjudice du vieux Vanbove, en présence de leur défenseur, Me Gaston Moltby.

de leur défenseur, Mr Gaston Moltby.

L'interrogatoire a porté eurtour aur l'emploi du temps des deux inculpés après le vol, et sur les reletions qu'ils entretenaient evez bubois.

Les déclarations recueillies jusqu'à présent par la magistrat instructeur, confirment l'hypothèse du crime, an raison des lacunes bitant de les comportent.

L'affaire du « Vienx Catal » d'Hambourdin pourrait ben réserver quelques surprises et suitainex de nouvelles inculrejions.

La plus forte vente de la région

Pour éviter les accidents aux passages à niveau

Un dispositif d'éclairage inventé par un cheminot a été expérimenté avec succès à Lille

. Un modeste cheminot de la Compagnie du Nord, M. Ghesquières, employé au cervice de la vele, en gare de Lille, vient de concevoir un projet d'éclairage des passages à ni-ceau, qu'il à mis au point ensuite, après avoir exécuté, lut-même, les apparais que les ingénieurs ont graminé en plein fonc-

Ce dispositif d'éclairage, destiné à prévenis



L'APPAREIL INSTALLE SUR LA BARRIERE

se répètent aux passages à niveau, a fait, nous assuret-on, l'admiration des techni-ciens de la Compagnie du Nord, qui se dis-posent à demandèr à l'Administration son application rapide sur tout le réseau. Il va sans dire que l'invention dout ce jeune em-ployé est l'auteur, pourra intèresser égale-mont d'autes administrations : Douane, l'outrag-Cuph, etc... voirt sectritures en quoi elle consisté : Au passage à niveau du Grand Balcon, à l'èves, an dispositif d'éclairage électrique de la berrière a été installé et fonctionne, à la assure-t-on, l'admiration des techni

Fives, an disposal destained electrique de la berrière a été lustallé et fonctionne. à la setiefaction de tous.
L'appareil, sinsi que le montre notre photographie, consisie en une botte en tôle de 60 × 40, dont la face est composée d'un écran atessin d'une barrière, modèle du Touring-(lub), derrière lequel se trouvent un verre

des la barrière est fermée. l'apparell est placé dans l'ave de la route; lorsqu'elle source, l'apparell source, l'apparell source, l'apparell source, l'apparell suit neturellement source, l'apparell suit neturellement source, l'apparell suit neturellement sourceurent ascensionnel.

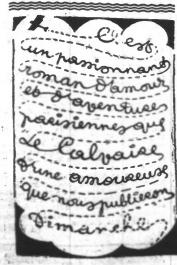
L'éclairage, par transperence, de l'écrac. et oblenu eu moyen d'un interrupteur au knercure. La nuit, quand la barrière est ferraée. l'écran, tout de rouge a'illumine et, apercn à grande distance, cemble barrer la rogic aux voyageurs. Il Interdit, en four cas.
très suffisamment, l'accès du passage à
niveau. Si le passage est libre, l'apparell qui
a supvi la courbe de la lico (lo mât de la barrièrel, est à » feu bianc », le mercure éta-bissant le contact. Un aventage intéressent

Dès que la barrière baisse, à peine a-f-elle décrit un arc de 40°, que les feux rouges remplacent les feux biencs, préveuant ainsi les voltariers ou automobilisées du danger qu'il y a pour eux de poursnivre leur chemia. L'apparell est simple, peu cotéux et ll est & sonhaiter que, le plus repidement possible. W. solt applique partout. Nous avons appris qu'nn deuxième essal aurait lian inces-semment au passage à nivean de la gare d'Haubourdin.

Des accidents comme celui survenn tout récemment à Hanbourdin, ce produiront enpore très malhenreusement, tant que les passore a mannentement, tant que les pas-seges à liveau existeront, mais l'inveution de M. Ghesquières appliquée pertout, les éviters souvent. Noue applaudissons de tont cœur anx ré-

sultats obtenus par ce modeste chemiaot : nous l'en félicitops eincèrement et sonhaitons qu'il sott encouragé comme 11 le mérite.

R. L.



UN JEUNE ATHLÈTE Les millons de briques, les bateaux "fantômes" d'un escroc lillois

Celui-ci nommé Emile Paradis est resté introuvable

Le Parquet de Lilla s'occupe aciuellement une singultère affaire d'escroqueric. Un individu, nomme Emile Paradie. 3º ans, espaces commercial à Lille et résidant à Warneston, se disant propriétaire d'un stock considérable de briques, avait fait mettre en circulation de nombreuses trates.

Une plainte ayant été déposée contre l'incusée à modembre 1980, nous avans attendu que l'enquête en cours en Echque sait ternémée awant d'exposer ceite affaire afin de ne pas en gène l'instruction.

Le sieur Paradis, dont on ne connait pas tres bien le passe, avait imagina un bon teur pour se procurer de l'argent. Il s'étalt tout simplement prétendu propris-taire da 3f millions de briques, novenant du service de la Reconstitution Belga Cas bri-ques, effirmalt.ll etalent stockées an Elze-berge, à Comines (Belgiqua) et à Nenve-Egilse.

helre, à Commes Beigique, et a l'acception de l'acception de la établi qua deux de ces stocks existaient bien, au Bizze et à Neuve-Egilse, mais qu'ils n'appartenaient à Peradis que dens son imegliation.

Paradis, qui invoquait des prétendus marchés, entra en réletions en mars 1926, avechés, entra en réletions en mars 1926, avechés, entra en réletions en mars 1926, avechés, entra en réletions en la fourniture nes meteriaux dont il se disait l'acquèreut.

Une histoire de bateaux:

L'habile escroo no fut pas très emprunté pour prouver l'expédition des briques, en question.

Il fabriqua tout simplement des connaisse-mente fictie, annonant qua les bêteaux les transportant étaient chargés à différents en-droits.

iransportant étaient chargés à différents endroits.

Les connaissements étaient 31 bien établis
que le destinatairs qui attendait les briques.

Ira un certain nombre de traites au profit
de l'expéditeur.

Sur les feuilles d'expédition, l'escroc evait
trouvé des noms de bateaux imaginaires,
éte que ; Gembrinue , Bapiste », cabache », « Abeche », « Alue », etc...
Bien antendu, aucun d'eur n'est jamaisarrivé à destination et pour cause.

Le destinataire adressa à plueleurs reprises
des réclamations à la aulte desquelles l'escroc expliqueist qu'il ne s'esgissait que d'un
retard et que les bateaux se trouvaient en
sécale à tel ou tel endroit.

L'affaire se complique

Pendant que les pourpariers éteient en route avec Parais, M. Stosser prenait, de son côté des angagements pour négocier la vente des briques, qui n'arrivaient joujours pas.

Les acheleurs, à leur tour, trarent des tealtes sur leur fournisseur, sans recevoir les fameuses briques.

Enfin, ce qui complique l'affaire, p'est que de sur leur fournisseur, sans recevoir les fameuses briques.

Enfin, ce qui complique l'affaire, p'est que de sons serves à am benquier de Paris, M. Pelletier ; ce fut en voyant le nombre, de traités qui se tronvalent et circulation et an souffrance, par suite des merchés traités pour les etocks s'entômes de briques, que MM. Stosser et Pelletier de posèreat nne plainte au Parquet de Lille contre Paradis.

De l'enquéle faite en Baisieme, il résulte.

re Paradis. De l'enquéie faite en Beigique, 11 résulte l'en que Paradis n'a jameis été acquéreur l'aucuse quantité de briques.

Où se trouve l'escroc ?

Ou se trouve l'escrec?

M. Richara, juge d'instruction, qui avait été eaist de la plainte, e'est dessisis de l'affeira au bénéfice de M. Hénaut, juge d'instruction, qui a mené l'instruction.

Un man at d'arrêt a été lancé coure Paradis qui, juaqu'à présent, est resté introuvable. On le croit cétuglé en Beigique, mais on roit que l'extradition ne pourra pas être chtenue pour ce délit.

Ajoutons que de toutes les traites mises en circulation, Paradis n'e pu en encaisser que quelques-unes, dont le montant s'élèverait à 20.000 francs environ.

La conférence économique internationale de Genève

Un peu avant l'ouverture de la séance, dans e brouhahe qui précède la son de cloche traditionnel, les Russes ont feit leur entrée dans le salle des ééances, et pessant inaperque, parmes délégations, ont gagné la place qui leur débassionnel.

les delegations, one gentre de presentation de la salginée.
Le premier orateur, M. Zimmerman, dit ra couviction que le rétablissement d'une certaine cooperation économique entre les pays de l'Europe centrale est essentiel pour le relevement de notre continent.

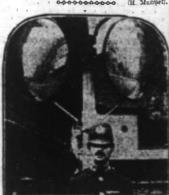
re confinent.
Freundlich, membre du Consell uational oleu, 'ne voit d'autre moyen de régu-la politique des prix que d'établir un le effectif.

purionist, me voir d'apire moyen de l'escu-leriser la politique des-prix que d'élabir un onirole effectif.

M. Ven Siemens, président du Conseil é-sono mique du Reien, montre le inécessité d'elem denomine.

Vielles conceptions en moyen-en propriés à le situation acuelle, l'emélioration du niveau de la vie des puples au triple poin de vue social, metériel et culturel.

Des miroirs-réflecteurs pour la circulation



L'horrible assassinat d'une vielle femme à Labuissière

Le Marocain qui décapita Mª Mons a pu parler, mais pour accuser!

Nois avons publié hier des détaits sur la sanglante tragédie qut s'est déroutés mercrédi 4 mai à midi. à Labuissière ou, par vengeance, le Marocain Ethadi Brahim Abderraham ben Amed, trancha à coups de ravièr la tête de la mère de son amie, Mms veuve. Mons, dyée de 69 ans. Le meurrier, qui avait ienté de se suietder, en, essayant de couper la gorpe avec son arme, a sét admit, ainsi que nous l'avons dit, à l'Hiopital de Béchune.

L'ant d'être transporté à Béchune, l'assassiti, qu'on aveit retrouvé couché sur son lit, ci paraissaut inanime, n'avait pu ou pas louiu répondre dux questions que lui posait M. Aubertol, Procureur de la République.
En arrisant à l'Hôpital de Béthune, le Marocain retrouve subitement la parola mais peur nier ci accuser un Eurapéen.

"Cest Européen, grande moustache".

« Cest pas moi qui lue, dit-li dens son jurgon, d'arabe, c'est européen, européen grande moustache ».



Le Marsonin ELHADJ BRAPIM, qui décapita M== Veuve Mone

Mois il ne put donner ni do nom ni de si-gnalement. Il n'y, a là rien d'étônnent, car il est de notòrièté que, même pris sur la feit, les arabes n'avouent jamais. Pourtant le Ma-rocain, qui ne, semble pes 'trop souffrir de sa blessure, a dù beaucoup noins appuyer any sa gorge que sur la tête de sa victime. D'ici quelques jours, sa blessure, qui n'est que euperticielle, sera cleavisée et Brabim pourra étre transferé à l'infirmerie de la prisan. Ca p'est donc qu'à ca mentent qua M. Detraux, juge d'instruction, pourra l'unterra-gor.

Il'y eut une lutte terrible entre

Il y sut une lutte terrible entre la victime et le meuritie

Dautre part il neus parell itérréseant de complèter les renseignements que nous avous recneillis sur clace le our du drame.

Mme Veuve Mous, dont le cadavre a été autopélo par M. le docteur Quenée, médecin légiste, indépendamment des coups de resoir qui lui ont décepite presque la tête, porte entore questra coupe de couteau à l'abdomen. Il est très probeble que l'essaés in, qui vou-lait obtenir de sa victime l'adresse de son amie, la freppa d'abord de son couteau, et la positiou d'une la republica de la victime l'adresse, de son amie, la freppa d'abord de son couteau, et la pestion d'une la ceuve Mons, quand on découvrit son corps, démondons, quand en la pauvre vieille du le regager une nons, quand on découvrit son corps, demon-tre que la pauvre vieille du 'engager une lutte dvec son meurtrier, mais célui-ci, 'rayant terrassée, lui eure appuyé le tête sur son ge-nou geuche pour lui trancher la trie eve-son resoir, ce qui explique la large tâche de seng que porte Ja pentaion du marceau, pentaion qui e été saisi, ainsi que le couteau et le rasoir, estrouvé dans la chambre où s'est déroulé le draine.

La lettre qui accuse

La cuipabillié du marocein ne scrible fairs aucun doute, Quelques jours event la crime, n'evalt- il pas rédigé une fettre à l'adressa d'une personne, leure qu'il oublia despen et qui fut découverte sur les lieux du crime, dens lequelle es Marocain, dans son obarabla, laissait prévoir qu'in dénouement fatal se produierla bénété, il en vouleit à son amie, la veuve Bon, qu'il l'aveit qu'ilte, s'usil qu'à sa mère, Mme veuve Mote, qu'il injuriait, en l'accusant, de se livrer à la boissoa Cette lettre qu'il est considérée comme un avea, et qu'il en tout cas, réèle une pensée de prémédiction, a également été saisse et jointe au dossier.

dossier. Brablin, le Marocain, nie son crime, mat devent lo magistret qui l'isterroger, dans quelques jours, n'avouera i li pes i

UN DEBITANT TUE PAR SON ANCIEN GARÇON DE CAFE

Henry Denouville, agé de 53 ens, qui loite un ber 5, rue du Bac, à Paris, racemerardi soir la visite d'un garcon de Edmond Franchet, qui avait été, il y a ques mois, à son service. Celui-ci evait été de à la ponne de l'établissement, Mile Renés siler, mais, les fauçailles étaient rompues la, huit jours, anchet se présenté. Franchet so presentalt mercredi soir, eu ber.

rranciet se presentait mercredi soir, eu ber, et demandait à revoir la jeune femme, M. Deneuville, qui avait quelque reison de craindre ses violences refusa netiement de laire appelerson employée, Et. après quelques minutes de discussion violente, Franchet, pris d'une colère aveugle, tira de sa poche un revolver et visa le débitant, qui lut alteint au sein droit. M. Deneuville, transporté à l'hôpital de la Charlié, a succombé au cours de la soirée. Quant eu meurtrier ill a reuset à s'échapper à la feveur de l'émotion qu'engendra le drame,

BEURRE A 5 FR. 50 ŒUFS A 0 FR. 45

CEUFS AOFR. 45.

On telégraphie de Charolles:

Le prix du beurre vient de subir dans le region une diminution importante depuis il semaine dernière. Les prix moyens qui ételen de il à 12 fr. la livre, à la fin du mois d'avril sont lombés à 5 ir. 50 et 6 fr., aux deux den liers marchés de la Clayette et Charolles.

On croit que celle baisse va encore e'accentuer durant tout le mois de 'mui; par suite di bon état des prairies et d'ebondance d'herbe.

Le prix des œuls demeure stationnaire e verte de 5 fr. 25 à 5 fr. 50 le douzaine ».

EN DEUXIÈME PAGE. — A la Cour d'Assises du Nord. Un cheminot bigame condamné à 2 ans de prison : Le sexa-génaire meuririer de Trélon, acquitté. EN CINQUEME PAGE. — Notre Chronique illusirée : Le « RÉVEIL DU CINEMA »,

LA "MÈRE AUX CHIENS"

: Eus. GUILLAUME

Mas Gaudiat e la mere aux chiens a comme an l'appella famillèrement dans teut 8t-Ouen, recuelle par bénté d'âme, meigré a pauvraté, fous tes pauvres chiens arrants. Elle les legs et les seigne, evec un dévouvment cans borne, dans te chenit qu'elle a improvisé et ses 80 à chiants a de teutes grandeurs et de teutes races, sent houraux d'avoir trauvé un cœur censible à leur douieur et à leur abanden

Les travaux parlementaires reprendront le 10 Mai

Le programme de cette seconde partie

Le programme de cette seconde partiede la session

Les travaux parlementaires, suspendus depuis le 9 Avril, vont reprendre le 10 Mai à la Chambre et le 17 Mai au Senat.

Le programme de celle seconds parlie de la session ordinaire de 1927, va se trouver au Palais-Bourbon particulièrement chargé.

L'ordre du jour de la séance de rentrée mardi prochain ne comporte, il est vral, que des projets secondaires : mais la conférence hebdomadaire des présidents de groupes qui siègera le jeudi suivant, aura à décider l'ordre de discussion de réformes d'une rielle importance : La réforme d'unerire, la rélorme d'unerire, la réforme d'eccorde, la rélification des décrets d'économie, le projet de gestion du monopole des allumettes, etc...

La réorganisation de l'armée

La réorganisation de l'armée

Lo projet d'organisation générale de
l'armée sera sens doute inscrit par la
conférence hebdomadaire des présidents, en
tête de l'ordre du jour.

Le rapport élaboré par M. Senac, sera
distribué aux députés, des la realirée.
Ce-projet deit être complété per seux
autres textes : L'un concernant le recrutement : l'antre relatif aux cadres et effectifs.
La Commission na pas encore slatué sur
ces deux textes.

Le but principal de la réorganisation de
l'armée élant, de faciliter la réduction à un
an de la durée du service militaire; le point
le plus délicet de la réforme consistait à
délinir les conditions auxqualles celte réforme pourrait être accomplie.

Le Gouvernement demandera qu'il soit
nettement entendu que cés conditions ecront
a préalables » à l'institution du service
d'un an.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE) Pas

Le crime mysterieux de la Cour du Lion d'Or à Lille

Interrogé à nouveau hier "Tintin" a fourni un alibi plus que suspect

Comme nous l'avions fait prévoir, les suiterssantes revélations de Jeanne Poulation, sur le friste et sanglant passe du bandit Escoubas dit « Tintin » l'auteur présumé du crime de la Cour du Llon d'Or, ne pouveient manquer de melire en branle la fusilie. Sens larder en offel, M. Glorian, juge d'use fraction, a éppels hier en syn Labint le recoulable escarpe, el l'a mis en demeure, de s'expliquer une fois de plus, sur son emploi du temps le soir du crime.

M. Glorian ne s'attenduit cories pas à en solitor, des aveus.

Le maifaiteur mis en cause qui a est si souvent affaire avec tre juges de son puiret d'ailleurs, n'est pas domme, en effet, à relaiser prendre aux piezes st habites ou visoient, qui lui sont teddus.

Comme d'habitude | « Tintin » à donc er gole. Aux questions précises qui lui étaient podes. Aux questions précises qui lui étaient podes. Aux questions précises qui lui étaient podes de accusarice, inuité de dire que sou attitude, se fanfaronnades n'ont fait que ren forcer les souppons lightimes qui besent délà sur l'al. L'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la laine de l'en que sur le l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la laine de l'en que son le l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la laine de l'en que son le l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la laine de l'en que son le l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en la laine de l'en que son le l'interrogaloire d'hier, si négatir qu'il en l'aux l'

autiuae, les jongaronnades n'ont fait que ren-jorcer les souppons légitimes qui pesent déjà sur lut. L'Interrogaloire d'hier, et négatit qu'il est été, a donné toutes raisens de penser, que l'aifaire n'est pas tiquidée, qua le derrier moi n'est pas dit.

"Tintin" ne rira pas toujours

Heritin ne vira pas loujours
Hier donc, a Tinita a cemparalassit und
fois de plus, devant M. Giorian, luge d'inssuction, en présence de son défenseur,
Ms Destombe.
Une coutronfation était prévuo Eile 3 th
être remise par suite de l'absence molivee de
Ms Rah, avocate de Jeanne Rouis bend.
Comme de coutum, c'est goguenaid, acuriant et ceilleur, que le bandit s'est présenté
devant le insgistre.

rant et eoiteur, que le bandi s'est presente devant le insgistret. Interroge sur le crime, « Tintin » s'est contenté de répondre :

— Jamais je n'ai fait ca i... Vous sevez bien que je n'en euts pes capable !

Appele à précler son emploi du temps :a soir da crime, Eccoubes, quelque peu emiseresse, fournit l'alibi sulvant :

travaillai par de l'en cours de la fraude. Je ne travaillai par de l'en coies, à Lille, avec le patron dont saint his coies, à Lille, avec le patron de l'en coies, à Lille, avec le patron de l'en coies de l'e

prison ectuellement et nn nomme Grevin, dit le « Communiste », en raison da ess opidious avancées.

— Jusque quelle heure avizzous ainsé joué joué auntil ... Teile est la réponse vagus que donna Escoubas.

L'huterrogatoire se perdongea ainsi, dursna près de 2 hèuree, « Tintin » ne fournit sucupa explication plus précèse, plus explicita On lo renvoya donc à la person.

L'huterrogatoire se perdongea ainsi, dursna près de 2 hèuree, « Tintin » ne fournit sucupa explication plus précèse, plus explicit en la la renvoya donc à la person.

L'alle qui bandit ét éclui, de sa mattresse.

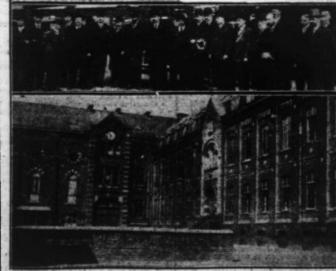
Cellact a affirmé, en effet, comme hous l'avons di, que « Tintin » était aité la chierche de la comme de l'aures, danc an estaminet de la rue de l'aures, danc an estaminet de la melson qu'hapitai le couple indesirable, a, de son c'été de la rue de l'aures de chez rut, pour redite es soit da de heures de chez rut, pour redite es soit de la rue se l'aures. Cette considérion invait deutant plus freppé à l'époque que ja mais le couple ne restrait si 60 on sait, enfin, que supportes.

Le bandit raille, mais il ne rira peut être pas toujoure.



Les membres du Conseil général du Nord ont visité hier l'Institut Départemental des Sourds-Muets et des Aveugles à Ronchin

ÉN HAUT : La porte d'antrée de l'Inetitut, ... AU MtLfEU : Les conseillers au



Samce charges hier. Le plu de résistance fut les discussion eur la Reconstitution mais sur celle quéstion uniment et de gréfler bequeoup d'estre, également d'intérêt général.
Le Conseil a démandé que les Pharimagies multuisles estent autoritées. L'autre les modeles fu